

Mer agitée pour les pêcheurs et la direction du littoral

"Contrôles répétés", intimidation "ironique", les professionnels attaquent la manière d'opérer du directeur adjoint de la DDTM de Haute-Corse. Lors d'une longue réunion qui s'est tenue hier, ils ont demandé sa démission

La solidarité entre les gens de la mer s'est une nouvelle fois manifestée.

Hier après-midi, les pêcheurs professionnels de Bastia, de Balagne et du Cap Corse se sont retrouvés devant les grilles de la direction départementale des territoires et de la mer à Bastia pour dénoncer une forme "de harcèlement, de pression" sur un métier qui connaît déjà de grandes difficultés.

Pour faire entendre leur message, des marins, des plaisanciers, des douaniers et des élus étaient à leurs côtés. Au-delà de la situation générale et du poids des réglementations européennes qui pèsent sur la profession, les pêcheurs sont venus demander la démission du directeur adjoint de la DDTM, Philippe Livet. Et la liste des doléances s'allonge au fur et à mesure que les discussions s'enchaînent au pied des marches du bâtiment public, rue Benoite-Danesi.

Au-delà des diverses appréciations, tous s'accordent sur un point, "le dialogue est rompu". Envoyée la confiance. "Le dialogue est rendu impossible par l'attitude de l'actuel directeur départemental adjoint qui procède vis-à-vis de la profession à de l'intimidation "ironique" et des mises en cause infondées", ont expliqué les trois prud'hommes de Haute-Corse. Des crispations qui ont donné lieu à plus de deux heures d'entretien entre une délégation conduite par Gérard Romiti et le directeur de l'administration, Pascal Vardon.



Les prud'hommes de pêche de Haute-Corse ont demandé hier le départ du délégué à la mer et au littoral, Philippe Livet, au cours de deux longues heures de réunion. / PHOTO CHRISTIAN BUFFA

"Son autorité n'est plus reconnue"

L'avis de tempête était-il en passe d'être levé par cette amorce de discussion hier ? Sur les visages des membres de la délégation, c'est

une "demi-satisfaction" qui pouvait se lire. Gérard Romiti a d'abord souhaité reposer le cadre du litige. "Ce n'est pas le contrôle subi sur Bastia qui a déclenché la position des professionnels qui demandent le départ définitif du directeur adjoint. Nous

sommes pour les contrôles normaux mais refusons d'être insultés." Et d'ajouter : "Nous ne reconnaissons plus son autorité." Ils insistent sur la manière d'opérer du fonctionnaire avec "des contrôles en cascade, répétés et ciblés". En marge, des

confidences de pêcheurs évoquent aussi la récente garde à vue subie par l'un d'entre eux pour "refus de contrôle" et une audition par les gendarmes qui aura coûté une journée de travail de pêche.

Vers un prochain départ...

En poussant les portes du directeur, c'est un autre discours qui est avancé. Point numéro 1 : "La profession reconnaît la nécessité des contrôles." Point numéro 2 : "Chaque année depuis 2015, 50% des navires sont contrôlés et pas tous les mêmes."

Pour ce qui est du problème de "persone" à l'origine de cette mer trouble, Pascal Vardon a rappelé "toute la confiance en son collaborateur", précisant qu'il n'était pas le seul à opérer les contrôles puisqu'une unité littorale des affaires maritimes en a également la charge.

Reste la revendication principale concernant le départ du délégué à la mer et au littoral en poste depuis près de six ans ? Le directeur n'a fait aucune annonce.

Mais il semblerait que son adjoint aurait, depuis plusieurs mois, formulé le souhait d'être muté.

Seule certitude, le dialogue semble rétabli entre la DDTM et la profession, à l'écart de ce dernier qui n'a pas assisté à la réunion.

Dès le mois d'octobre, un nouveau briefing est programmé.

En attendant, les pêcheurs seront attentifs aux prochaines vagues de... contrôles.

JULIE QUILICI-ORLANDI